

## ELECTIONS MUNICIPALES DES 9 ET 16 MARS 2008

Electeurs et électrices de Valloire,

Après avoir exercé pendant de nombreuses années la fonction de secrétaire de mairie de notre commune, j'ai eu l'honneur en 2001 d'être élu au conseil municipal. En m'accordant votre confiance, vous m'avez permis de poursuivre, d'une autre manière, mon action au service de Valloire et des Valloirins. Comme je m'y étais engagé, j'ai fait tout mon possible pour apporter mon concours à la municipalité nouvellement élue. Indépendant et libre de mes opinions, j'ai essayé de traiter de la manière la plus juste les dossiers qui m'ont été soumis, n'hésitant pas à solliciter des études complémentaires sur certaines décisions lorsque cela m'a semblé utile. Vous ne m'avez pas donné un titre honorifique mais une lourde charge, dont j'ai essayé de m'acquitter de mon mieux, en apportant toute ma disponibilité, ma connaissance des dossiers et mon amour de notre commune.

Alors qu'un nouveau conseil municipal doit être élu, je soumets à vous tous pour la seconde fois ma candidature. De nombreuses tâches et des décisions importantes attendent les élus. Certains dossiers et certains combats me tiennent particulièrement à cœur :

- préserver à Valloire son caractère de station-village ;
- gérer le flux et le stationnement des véhicules dans le centre de Valloire ;
- approuver le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui conditionne le développement de la commune ;
- limiter les zones constructibles à forte densité ;
- envisager le remplacement des remontées mécaniques vieillissantes ;
- préserver l'agriculture en montagne ;
- faciliter l'accession à la propriété des jeunes ;
- trouver des solutions au problème du logement des saisonniers ;
- poursuivre de manière active l'étude de construction de la halte-garderie.

Pour que Valloire se développe de manière durable, nous devons préserver son patrimoine et son environnement et ne laisser personne sur le côté du chemin. Parce qu'il ne revient pas qu'aux élus mais aussi aux Valloirins d'initier, de débattre et d'agir, j'espère aussi que nous saurons faire un pas sur la voie de la démocratie participative.

Electeurs, électrices, plusieurs listes sont en présence. Le panachage est autorisé. Le choix vous est donné d'élire quinze personnes qui sauront, je l'espère, s'unir pour travailler au développement harmonieux de notre village.

Etienne FALCOZ